

Séance du 11 décembre 2017

Monsieur Marc Vial, Président, ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue à la Municipalité et aux membres du Conseil.

1. Appel
2. Assermentation de nouveaux membres
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
4. Budget 2018 – Rapport de la commission de gestion-finances. Discussion/adoption
5. Nomination d'un/e représentant/e du conseil général à l'A.I.P.C.V.
6. Communications de la Municipalité
7. Propositions individuelles

1. Appel

20 membres sur 30 répondent présents. Sont excusés : Mesdames Corinne Bettens, Nelly Bettens, Claire David-Horisberger et Rosemarie Fuchs et Messieurs Jean-Luc Caillat et Jean-Louis Fuchs. Sont absents : Mesdames Janine Bettens et Martine Debétaz et Messieurs Jean-Baptiste Caillat et Marc David.

Monsieur Paul Tribolet a quitté la commune.

Le tiers du nombre total des membres étant atteint, le Conseil peut délibérer.

2. Assermentations

Aucune assermentation

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance :

Le procès-verbal de la séance du 23 octobre dernier est approuvé à l'unanimité.

4. Budget 2018 – Rapport de la commission de gestion et finances. Discussion/adoption

Monsieur André Horisberger, Syndic, nous commente le Budget 2018 et passe l'une après l'autre les nouveautés de ce dernier.

Page 1 : Création d'un Géoportail, diminution des coûts après la première année.

Page 2 : Fluctuation de l'impôt sur le revenu, la fortune et à la source ; il est préférable de rester prudents. Le remboursement sur le fond de péréquation se fait en proportion des communes.

Page 3 : Il y a plus de frais que de revenus pour les forêts et il faut ajouter les frais d'entretien pour le refuge. Il faut ajouter à l'entretien des bâtiments, la pose d'une nouvelle

barrière sur le mur du Collège, une nouvelle vanne pour le chauffage du Collège et la facture de l'horloge de l'Eglise.

Page 4 : L'entretien effectué de nos routes revient par la péréquation. Il est prévu l'entretien de la Route du Mont-de-May et de La Côte direction Pampigny. Une nouvelle machine de désherbage à la vapeur va être louée.

Page 5 : Une chambre d'eaux claires est à réparer.

Page 6 : Instructions publiques, il y a plus de charges car il y a une augmentation du nombre d'élèves dans la commune.

Page 7 : Les frais de police sont imposés.

Page 8 : Service social, augmentation des frais dû à l'arrivée de nouveaux habitants. Les chiffres de la santé publique sont imposés.

Page 9 : Réfection des sources des Mousses ; des bras sont à refaire en raison de la turbidité de l'eau, le démontage de l'ancien réservoir communal et entretiens des canalisations. Revenus de la vente des eaux estimés supérieurs.

Le budget 2018 présente comme suit :

Charges : CHF 765'806.-

Revenus : CHF 581'214.-

Excédent de charges : CHF 184'592.-

Monsieur Marc Vial, président, remercie Monsieur André Horisberger, Syndic, et passe la parole à Madame Sylvie Vial-d'Aumeries, présidente de la commission de gestion-finances.

La commission de gestion composée de Mesdames Sylvie Vial-d'Aumeries, Julie Zimmermann et Monsieur Olivier Bonzon, s'est réunie le 27 novembre 2017 pour étudier le budget 2018.

Madame Sylvie Vial-d'Aumeries nous présente le rapport de la commission de gestion. De mémoire, c'est le plus gros déficit présenté au budget pour notre commune. L'excédent de charge prévu s'élève à CHF 184'592.-. Actuellement la commune est très peu endettée, les finances sont saines, les liquidités disponibles permettront de couvrir cet excédent de charges sans recourir à l'emprunt.

La Commission de gestion-finances propose au Conseil Général d'approuver le budget 2018 tel que présenté.

Le budget 2018 est accepté à l'unanimité.

5. Nomination d'un/e représentant/e du conseil général à l'A.I.P.C.V.

Madame Lucie Rochat est nommée représentante et Monsieur François Vial en tant que suppléant.

6. Communication de la Municipalité

Monsieur Robert Magnenat, Municipal, annonce la route entre le giratoire et le Pavé sera fermée de 20h à 21h le 16 décembre, en raison du Noël. Tout le monde est attendu dès 9h, le matin pour les sapins.

Monsieur Jean-Louis Steffen, Municipal, n'a rien de particulier à communiquer. Il remercie pour la confiance témoignée durant l'année.

Monsieur Jean-Luc Reymond, Municipal, nous présente le projet de l'aménagement de la place de l'Eglise qui va être réalisé.

Monsieur Philippe Caillat, Municipal, nous indique que les travaux de la canalisation du Vy-de-Mauraz, ont cessé la semaine précédant le conseil à cause de la météo. Ils vont reprendre fin janvier.

Dans le verger de Monsieur Philippe Rochat, ont été retrouvés un foyer et un ossement de chèvre datant d'environ 300 ans en arrière.

Madame Thérèse Breton demande s'il y a un intérêt public et s'il y a la possibilité de visiter. Monsieur Philippe Caillat répond que non, tout va être rebouché avec la conduite.

Monsieur André Horisberger, Syndic, remercie le conseil pour la confiance témoignée pour le budget 2018.

Les premiers élèves seront scolarisés à Cossonay à la rentrée 2019. Tous les autres élèves seront basculés en 2019 sur Cossonay, sauf les 10^{ème} et 11^{ème}, qui finiront leur scolarité à La Sarraz.

7. Propositions individuelles

Monsieur Marc Vial, Président remercie la Municipalité pour la création de la place de jeux et relève qu'il est dommage qu'il n'ait pas de balançoire.

Monsieur Jean-Luc Reymond prend la parole. Le sujet a été évoqué. Pour créer une balançoire, un espace de 2m / 7m est nécessaire et pour deux balançoires, 3m / 7m. Une offre a été demandée : le prix pour une balançoire se monte à CHF 4200.- et pour deux balançoires à CHF 6000.-.

Après discussion, l'existence de la place de pétanque est remise en question et pourquoi ne pas faire la balançoire à cet endroit ?

Monsieur Marc Vial, Président, propose de remettre ce projet à la compétence de la Municipalité. A l'unanimité, le conseil souhaite l'aménagement d'une balançoire et remet le projet à la compétence municipale.

Monsieur André Horisberger, souhaite de belles fêtes de fin d'années et tous ses vœux aux membres du conseil ainsi qu'à leur famille.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur Marc Vial, lève l'assemblée à 20h48.

Le Président
Marc Vial



La Secrétaire
Nicole Bonzon



